



Liberté Égalité Fraternité

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien 🔀

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas Date de réception : 09/12/2024 / 13/1/2/2024 Dossier complet le : N° d'enregistrement : F01124P0223 1 Intitulé du projet Boisement de HOUDAN Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s) 2.1 Personne physique Prénom(s) Nom 2.2 Personne morale Dénomination Raison sociale GFR BEATRIX ET SES ENFANTS GFR BEATRIX ET SES ENFANTS N° SIRET Type de société (SA, SCI...) 3 1 3 2 8 3 1 4 5 0 0 0 1 6 **GFR** Représentant de la personne morale : 

Madame Monsieur Nom Prénom(s) **BEATRIX** Marc

dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées

## Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47c	Boisement des parcelles cadastrales section ZI n°53, 54, 102, 103 et 104, situées sur la commune de HOUDAN pour une surface totale de 5,1130 hectares.

		t fait-il l'objet d'ui ticle R.122-2-1 du (				oositif prévu aux	
	Oui	☑ Non					
		t fait-il l'objet d'ur R.122-2-1 ?	ne soumission v	olontaire à exa	imen au cas par	r cas au titre du III	
	Oui	✓ Non					
4	Caract	éristiques géné	rales du proje	et			
		e annexées au présent	2			aire.	
4.1	Nature o	du projet, y compr	ris les éventuels	travaux de dé	molition		
	Boisement	de prairies pâturées er	n Peuplier.				
	Ces parcel	les sont actuellement p	âturées par des che	vaux.			

#### 4.2 Objectifs du projet

Valoriser d'une nouvelle manière des terres agricoles.

Ce boisement aura pour objectif de produire du bois d'œuvre destiné principalement à la production d'emballage et de contreplaqué.

Ce boisement aura une incidence positive sur la qualité de l'aire par la séquestration du carbone.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux

- Plantation manuelle après travail du sol en potet à une densité de 180 à 200 plants par hectare.
- Pose de protections individuelles.
- Travaux d'entretiens dans les trois ans suivant la plantation: broyage des inter-bandes et regarnis si nécessaire. (ces travaux d'entretiens auront lieu entre le mois de septembre et le mois de mai afin d'éviter la période de nidification des oiseaux).
- Taille de formation de 2 à 4 ans et élagage de 4 et 6 ans.

Le projet ne nécessite pas l'usage d'intrants.

#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'âge de révolution d'une peupleraie est de 15 à 18 ans suivant les clones. La plantation se fait à densité finale, le peuplement fera donc l'objet d'une seule coupe à l'âge d'exploitabilité.

Il y sera mené une conduite sylvicole telle que préconisée dans le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) lle de France Centre-Val de Loire.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis uniquement à une demande d'examen au cas par cas.

### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

	Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
hectare		5,1130

	Hectare	5,1150
4.6	Localisation du projet	
	Adresse et commune d'implantation	
	Numéro : Voie :	
	Lieu-dit : Le Moulin	
	Localité : HOUDAN	
	Code postal : _7 _8 _5 _5 _0 _ BP : Cedex :	
	On and any fact of the control of th	
	Coordonées géographiques <sup>[1]</sup>	
	Long.: 0 1 ° 3 5 ' 1 7 " 2 Lat.: 4 8 ° 4 8 ' 1 2 " 0	
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°
	Point de départ : Long. : ° , " Lat. : °	1
	Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : °	) J
	Communes traversées :	
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le proje	t oet coumic :
	Frecisez le document à dibanisme en vigueur et les zonages auxqueis le proje	t est southis .
	PLU de HOUDAN : les parcelles concernées par le projet sont situées en zone A et	N.
	i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.	
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un	ouvrage existant?
	☐ Oui   ☑ Non	
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'environnementale?	une évaluation
	□ Oui □ Non	

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

#### 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	V		Les parcelle objet du projet sont concernées par la ZNIEFF de type II : "PLATEAU DU GRAND MANTOIS ET VALLEE DU SAUSSERON" enregistrée sous l'identifiant : 110030075.
En zone de montagne ?		<b>V</b>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		<b>V</b>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		<b>V</b>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		<b>V</b>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		<b>V</b>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		<b>V</b>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<b>V</b>		D'après la cartographie nationale 2023 de pré-localisation des zones humides le projet est situé en zone humide probable avec probabilité très forte. La cartographie de ces zones est donnée en annexe. D'après l'étude pédologique réalisée, les sondages confirment la présence de zones humides. On relève notamment des taches d'oxydo-réduction dès 20cm qui traduisent un engorgement temporaire.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan		<b>V</b>	
de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<b>\</b>		D'après la cartographie du Plan Local d'Urbanisme de la commune de HOUDAN, les parcelles objet du projet sont situées en zone à risque d'exposition au plomb.
Dans une zone de répartition des eaux ?		<b>\</b>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		•	
Dans un site inscrit ?		<b>V</b>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		<b>V</b>	
D'un site classé ?		V	

- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
- 6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		V	Les besoins en eau d'une peupleraie sont comparables à ceux d'une prairie humide (source : "Les besoins en eau d'une peupleraie", Forêt - entreprise n°181, juillet 2008 - Eric Paillassa).
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?			

lne	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	•		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		•	Afin d'éviter la destruction d'habitats ou espèces floristiques présents dans l'emprise du projet, les haies et ripisylves de la Vesgre seront préservées. Le vieux chêne situé au centre de la parcelle cadastrale section ZI n° 53 sera également conservé.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		•	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	V		Diminution de la surface agricole au profit de la surface forestière.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		<b>V</b>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	V		D'après la cartographie du Plan Local d'Urbanisme de la commune de HOUDAN, les parcelles objet du projet sont situées en zone inondable de type B.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		<b>V</b>	Au contraire, amélioration de la qualité de l'eau. Les bois et forêts permettent de lutter contre les pollutions diffuses en filtrant le nitrate et le phosphate.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		<b>V</b>	Les capacités épuratrices des bois et forêts s'étendent également aux herbicides.

idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		<b>V</b>	
Est-il source de bruit ?		<b>V</b>	
Est-il concerné par des nuisances sonores ?		•	
Engendre-t-il des odeurs ?		V	
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		<b>V</b>	
Engendre-t-il des vibrations ?		<b>V</b>	
Est-il concerné par des vibrations ?	О	<b>V</b>	
Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		<b>(</b>	
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		•	
Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		<b>V</b>	Le projet permettra une réduction des émissions de carbone dans l'aire. Une peupleraie capte 14 tonnes de CO2 par an (source : Forêt-entreprise n° 144/2002, "Le peuplier et les enjeux environnementaux" Eric Paillassa; IDF, CRPF).
Engendre-t-il des rejets liquides ?		•	
Si oui, dans quel milieu ?			
	déplacements/des trafics ?  Est-il source de bruit ?  Est-il concerné par des nuisances sonores ?  Engendre-t-il des odeurs ?  Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?  Engendre-t-il des émissions lumineuses ?  Est-il concerné par des vibrations ?  Engendre-t-il des émissions lumineuses ?  Engendre-t-il des rejets dans l'air ?  Engendre-t-il des rejets liquides ?  Si oui, dans quel	Engendre-t-il des déplacements/des trafics?  Est-il source de bruit? Est-il concerné par des nuisances sonores?  Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives?  Engendre-t-il des vibrations? Est-il concerné par des vibrations?  Engendre-t-il des émissions lumineuses?  Engendre-t-il des rejets dans l'air?  Engendre-t-il des rejets liquides? Si oui, dans quel	Engendre-t-il des déplacements/des trafics?  Est-il source de bruit? Est-il concerné par des nuisances sonores?  Engendre-t-il des odeurs? Est-il concerné par des nuisances olfactives?  Engendre-t-il des vibrations?  Est-il concerné par des vibrations?  Est-il concerné par des vibrations?  Engendre-t-il des émissions lumineuses?  Est-il concerné par des vibrations?  Engendre-t-il des émissions lumineuses?  Est-il concerné par des vibrations?

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
ions	Engendre-t-il des effluents ?		~	
Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<b>V</b>	
ne/Cadre pulation	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		7	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	V		Diminution de l'activité agricole au profit de l'activité sylvicole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles sus d'autres projets existants ou approuvés ?	sceptibles d'être cumulées avec
☐ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelles :	

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6 nature transfrontière ?	.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de
☐ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelles :	
,	
6.4 Description des principaux résultats dispincidences sur l'environnement requises au t	onibles issus des évaluations pertinentes des itre d'autres législations applicables
retenues ou mises en œuvre pour éviter ou re	et caractéristiques du projet susceptibles d'être éduire les effets négatifs notables du projet sur
	icluant les scénarios alternatifs éventuellement ince d'impacts résiduels notables. <u>Il convient de</u>
	mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
Les travaux d'entretiens, en particulier les travaux bro et le mois de mai afin d'éviter la période de nidificatio	oyage des inter-bandes, auront lieu entre le mois de septembron des oiseaux.
Les haies et ripisylves de la Vesgre situées dans l'em	prise du projet seront conservées.
Le vieux chêne situé au centre de la parcelle cadastra	ale section Zl n° 53 sera également conservé.

#### 7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de boisement a pour objectif de valoriser d'une nouvelle manière les terres du GFR BEATRIX ET SES ENFANTS. Cette nouvelle peupleraie installée sur une station très propice à ce type de production, comme en témoigne les parcelles voisines, permettra de répondre aux besoins croissants de la filière.

L'impact du projet sera réduit au maximum en conservant la totalité des haies et ripisylves et le vieux Chêne de la parcelle cadastrale section ZI n° 53. D'autre part les travaux d'entretiens, en particulier les travaux broyage des inter-bandes, auront lieu entre le mois de septembre et le mois de mai afin d'éviter la période de nidification des oiseaux.

Compte tenu de ces éléments et des précautions décrites précédemment, il n'apparaît pas nécessaire d'effectuer une évaluation environnementale.

#### 8 **Annexes**

#### 8.1 Annexes obligatoires

	<b>Objet</b>				
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<b>V</b>			
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.				
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	~			
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<b>V</b>			
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé				
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<b>V</b>			
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.				

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Cartographie des zones humides probables (pré-localisation des zones humides - 2023 - seuil, https://sig.reseau-zones-humides.org/)	•
2		
3		
4		
5		

#### 9 Engagement et signature

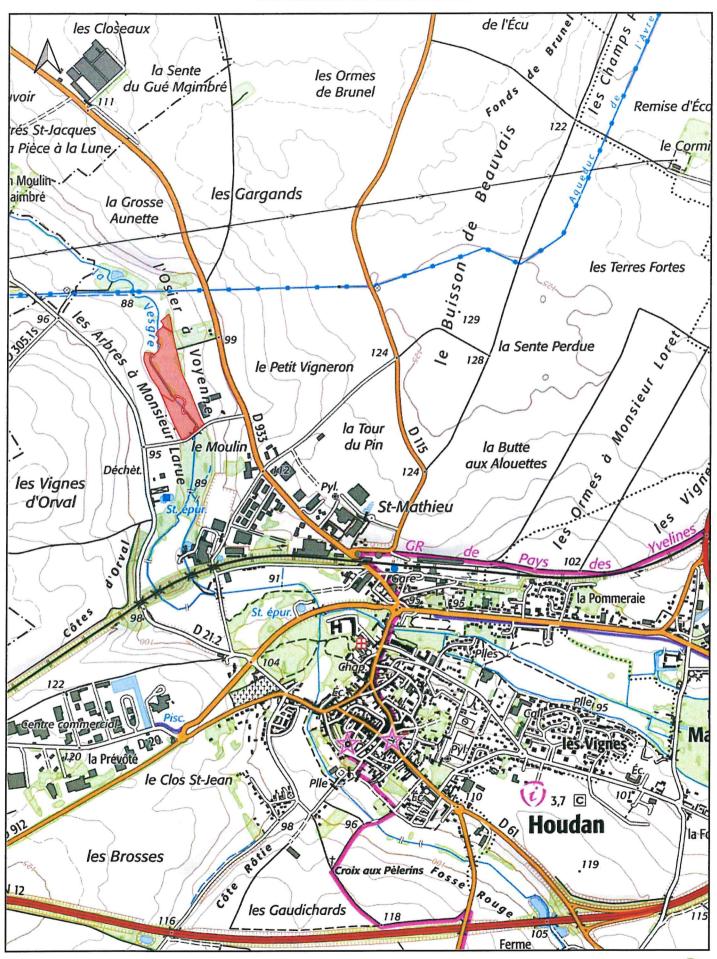
Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom BEATRIX	
Prénom Marc	
Qualité du signataire gérant du GFR BEATRIX ET SES ENFANTS	_ have har
À HOUDAN	

Fait le  $\frac{0}{8}$   $\frac{8}{1}$   $\frac{1}{2}$   $\frac{0}{2}$   $\frac{2}{4}$  Signature du (des) demandeur(s)

#### Plan de situation Boisement de Houdan GFR BEATRIX ET SES ENFANTS



Plan de masse Boisement de Houdan GFR BEATRIX ET SES ENFANTS

Echelle 1/4 200 ème



Photographies de la zone d'implantation - 30/10/2024 Série 1







Série 2





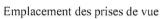


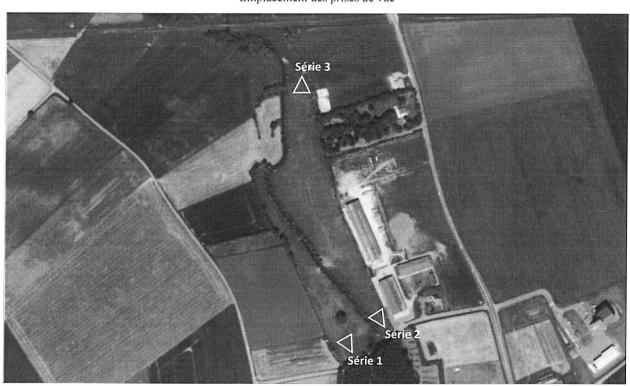


Série 3







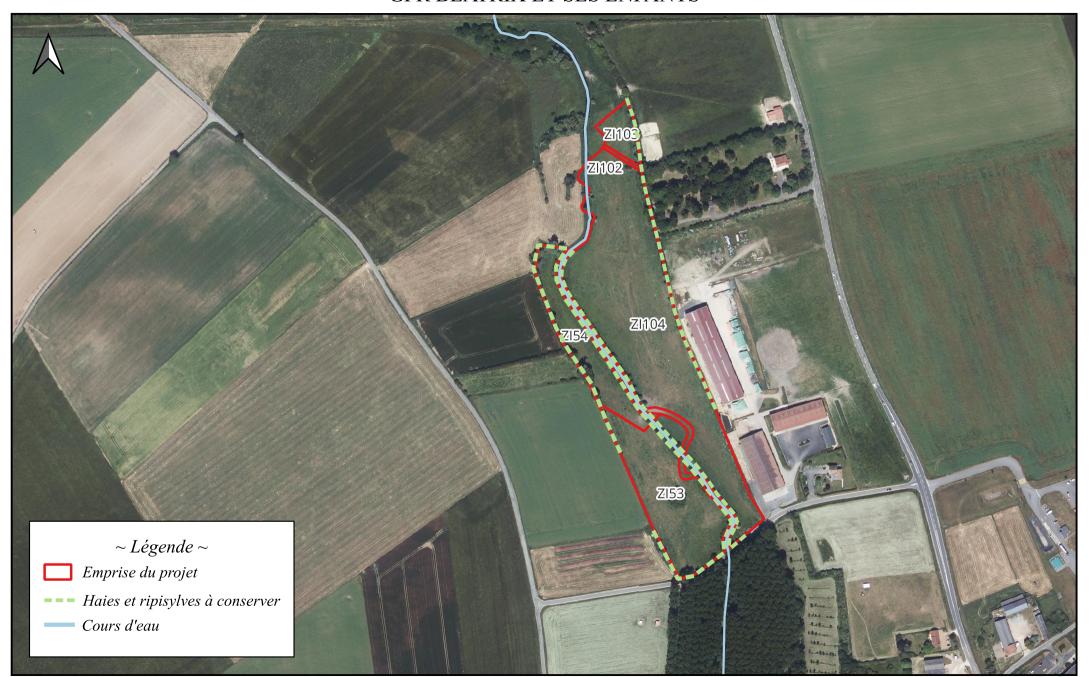


# Cartographie nationale de pré-localisation des zones humides Boisement de Houdan GFR BEATRIX ET SES ENFANTS



Source: sig.reseau-zones-humides.org

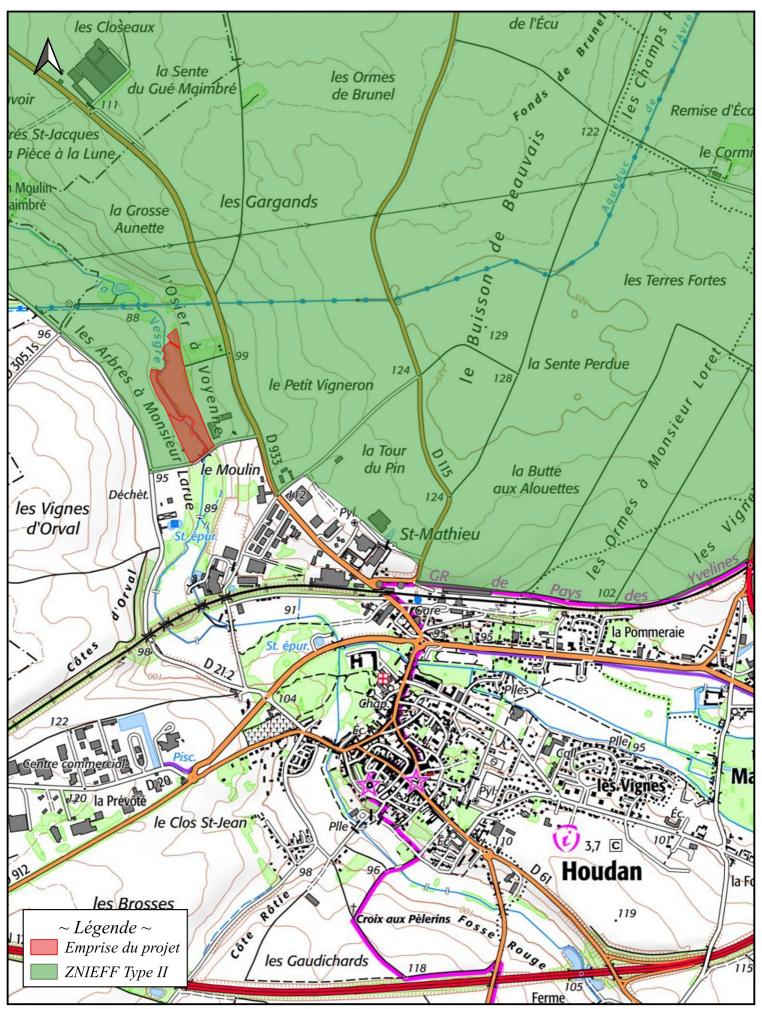
#### Annexe 5 - Plan de masse Boisement de Houdan GFR BEATRIX ET SES ENFANTS



Annexe 6 - Plan des abords du projet Boisement de Houdan GFR BEATRIX ET SES ENFANTS



Annexe 7 - Plan de situation du projet au regard des zonages environnementaux les plus proches Boisement de Houdan GFR BEATRIX ET SES ENFANTS





#### FICHE DE SONDAGE n° 1

#### ➤ Localisation :

✓ Nom du Projet : Boisement de Houdan

✓ Commune: HOUDAN

✓ Parcelles : section ZI n°53, 54, 102, 103 et 104

✓ Surface: 5 ha 11 30 ✓ Exposition: Nord ✓ Pente: très faible

#### ➤ Géologie :

✓ Complexe d'alluvions actuelles et subactuelles : limons, argiles, tourbes, sables fins. Dans la vallée de la Vesgre, à Houdan, les alluvions, bien développées (jusqu'à 11m au moins, alluvions anciennes comprises) sont sableuses à limoneuses.

#### Pédologie :

- ✓ Texture (argileuse/limoneuse/sableuse) : limoneuse à limono-argileuse
- ✓ Structure (grumeleuse/particulaire/compacte) : grumeleuse
- ✓ Pierrosité : absente
- ✓ Potentiel Hydrogène (PH): 6
- ✓ Profondeur de prospection : 100 cm
- ✓ Aération : bonne
- ✓ Réserve Facilement Utilisable en eau (RFU) : très élevée
- ✓ Nature du Sol : sols alluviaux non hydromorphe
- ✓ Humus: Mull

#### Essences objectives préconisées :

✓ Peuplier

#### Faune sauvage:

✓ Espèce : Chevreuil, Lièvre✓ Présence : pression maitrisée

√ Nature des dégâts : abroutissements

#### > Etat actuel:

✓ Situation: pâture

#### Remarques complémentaires :

aucunes

